CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

A la rencontre
des hommes et des femmes
qui oeuvrent au quotidien,
pour notre bien être
au sein de la ville.

Ambarès & Lagrave

Le Magazine

N° 52 · Mai 2010

transports propreté manutention ateliers espaces verts urbanisme

AFAQ
SERVICE CONFIANCE
QUALIVILLE
Service général et Accueil
www.afnor.org

Ambarès & Lagrave

Nouveau logo de la Ville

Ambarès & Lagrave

Résultats des votes :
777 participations
354 votes pour le logo dit « numéro 3 »

La concertation citoyenne s'est déroulée de début janvier à mi-février.
Les autres logos proposés étaient :

Ambarès & Lagrave

Ambarès & Lagrave

Comme tout logo, il accompagnera les différents projets et événements de la Ville, et son aspect moderne sera un vecteur fort de la communication territoriale d'Ambarès & Lagrave. Il habillera progressivement les supports de communication, dans le respect de la démarche initiale, motivée par le changement «doux» entre l'ancien et le nouveau. (Remplacement des plaques de bâtiments uniquement après détérioration ou dégradation, etc.).

Merci à toutes les personnes ayant participé à ce vote.

de la FÊTE MUSIQUE
ENTRÉE
21 juin 2010 20H
PARC CHARRON
PLACE DE L'ÉGLISE
17h /19h CENTRE VILLE
Les cours de l'école de musique seront proposés en extérieur
20h à la Place de l'Eglise
Groupes locaux :
Global Warming (rock)
Eol Flyn (pop rock)
Roots Box Vibration (variété rock)
20h au parc Charron
Conte musical pour enfants
Orchestre des jeunes
Orchestre en réussite
Harmonie
AVEC LES PARTICIPATIONS EXCEPTIONNELLES DE :
KAHIL EL ZABAR
JAZZMAN DE CHICAGO
ET DU VJ CHARLES LITTLE II
DE LOS ANGELES
Possibilité de restauration rapide sur place (sandwiches...)
Manifestation organisée en collaboration avec l'Amicale pour le Don du Sang, les Amis du Thé Dansant d'Ambarès & Lagrave, l'Association Ambarésienne Loisirs et Culture, les Cavaliers Ambarésiens, le Centre Socioculturel La Passerelle, le comité des fêtes du Chemin de la Vie, le comité organisateur du Téléthon, l'Union Musicale d'Ambarès & Lagrave, Ongi Etorri, le Pôle culturel Ev@sion // Coordination Service Manifestations et Vie Associative
RENSEIGNEMENTS // 05 56 77 34 70
Ambarès & Lagrave

Editorial

Ambarès et Lagrave compte aujourd'hui 13 200 habitants, certains enracinés depuis longtemps et de nouveaux Ambarésiens : familles, jeunes couples, personnes âgées. La diversité de ses habitants fait la richesse de notre territoire. Ma mission, celle de mon équipe et des services municipaux, c'est de rendre le meilleur service à toutes et tous, tout en gérant les finances au plus près des intérêts de notre collectivité. Et c'est le cas, comme en attestent les analyses financières qui ont conduit au débat d'orientation budgétaire puis au vote du budget.

J'ai entendu ici ou là, que ce soit sur la Rive Droite ou sur la Rive Gauche, que notre ville serait en mauvaise santé financière, voire « dans le rouge » : voilà qui devrait réduire au silence celles et ceux qui avaient fait de cette rumeur indigne leur fonds de commerce.
Toutefois nous sommes confrontés, comme les autres villes, la CUB, le Conseil Général et le Conseil Régional, au désengagement non concerté et déraisonnable de l'Etat. La réforme annoncée des Collectivités territoriales, la suppression de la Taxe Professionnelle sont des oiseaux de mauvais augure qui se profilent à l'horizon. Il faut donc trouver d'autres solutions, prioriser au plus près les besoins des Ambarésiens, penser la moindre dépense, rationaliser le fonctionnement et planifier les investissements. Des défis nous attendent, que nous saurons relever comme nous nous sommes toujours appliqués à le faire, conscients de nos responsabilités.

Ambarès et Lagrave continue sa mue, se développe et les projets sont là ; et même si parfois le temps administratif n'est pas celui escompté par les habitants, ils se concrétisent. Nous serons bientôt en mesure de vous communiquer un calendrier précis du chantier de la future Maison de Retraite Louise Michel et de la nouvelle école Aimé Césaire dans le quartier des Erables.

Bien à vous,

Michel HERITIE
Maire d'Ambarès & Lagrave
Vice-Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Dossier central : Nouveau CTM
Ce numéro de votre magazine traite de la mise en place du nouveau Centre Technique Municipal, un lieu incontournable, pensé pour accueillir au mieux les services et traiter rapidement vos demandes. Il regroupe le service technique, incluant les ateliers municipaux (manutention, peinture, propreté, espaces verts et transports) et le service urbanisme.
40 agents y travaillent au quotidien, dans un souci permanent de qualité du service rendu, de réactivité et de disponibilité.

Sommaire

Vie de la Cité 2
Jean-Claude Meslin nous a quittés
Des joies et des peines
2 nouveaux conseillers municipaux délégués
20 ans de jumelage avec Kelheim 3
Divagation des chiens, une lourde facture
Enquête sur l'usage du City Stade
Nouveau Réseau TBC
Extension du cimetière 4

Cadre de vie
Le Maire vous informe : LGV, permanences, rencontres et panels 5
Travaux dans la ville
Natura 2000 6

Agenda 21
Un 3ème audit Qualiville 7
Des marais et des hommes

Budget municipal 8
Un budget maîtrisé et tourné vers l'avenir

Dossier : Ouverture du Centre Technique municipal 10

Economie Emploi
Forum «Emploi, mode d'emploi» 14
Action de formation Aide aux Choix Professionnels
Coup de pouce Eco : L'île des Saveurs

Vie sportive 15
Jumelage sur tatamis
L'ASA, une quadra en pleine forme !
Du tonus pour la petite reine

Vie culturelle 16
Juin numérique, c'est quoi ?
Comités de lecture : la littérature jeunesse à la loupe 17

Associations
Trois pas de danse... 18
Académie de Danse Ambarésienne
Amb Country Dance
Ecole de Danse d'Ambarès & Lagrave
CSC La Passerelle : Les jeunes Ambarésiens au cœur de l'action solidaire et citoyenne 19

Communication politique 20

Agenda Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre 21

Magazine municipal d'Ambarès & Lagrave *n° 52 - Mai 2010*
Directeur de la Publication : **Michel Héritié**
Responsable de la rédaction et coordination : **Damien Doumax**
Rédaction et conception graphique : **Marie-Corine Guilhem // David Bert // Hélène Prost (p.12-15)**
Crédit photos : **Service communication** (sauf mention spéciale)
Tirage : **5500 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé 115 gr**
Impression : **Messages, Toulouse**
Dépôt légal à parution

Jean-Claude Meslin nous a quittés

Jean-Claude Meslin (1932-2010)

Conseiller municipal de 1989 à 2001 dans l'équipe d'Henri Houdebert, il a mis sans compter ses compétences, son exigence et sa générosité au service des Ambarésiens pendant ses deux mandats successifs. Jean-Claude a toujours eu le souci de gérer au mieux les finances publiques et a accompagné les associations et la culture notamment avec sincérité, rigueur et honnêteté, que ce soit Loisirs et Culture, Cinéville, la construction de l'École de Musique, les projections de Visages et Réalités du Monde, les ateliers de dessin et de poterie. Il s'est attaché également à l'emploi et l'insertion des jeunes aux côtés de la Mission Locale des Hauts de Garonne.

De ses racines d'Afrique du Nord, cet épicurien gardait l'amour de la mer et du soleil. Il avait donc fait le choix de s'installer avec sa famille dans la lumière du Bassin d'Arcachon depuis quelques années.

Ses amis retiennent de lui l'homme juste et l'humaniste, l'amoureux des chiffres, l'ami fidèle qui venait les retrouver parfois sur la Presqu'Ile à laquelle il restait attaché, l'élu efficace et disponible au service de sa commune et des administrés. La Ville d'Ambarès et Lagrave a perdu un ami.

Des joies et des peines

Naissances

Novembre 2009
5 Lucie HOURCAN
5 Zakaria IDRISSI EL GHAFIRI
6 Zoé DESJAMBES
10 Lucas DAUGA
11 Lyne BOSSUET-LAPRADE
13 Colleen JOZEREAU
14 Lolita ARENAS
15 Inès DE MATOS-FRUCTUOSO
15 Mathias FARROUIL
18 Manon KACZOR
19 Stanley WEISS
21 Laura BALEH
22 Romain SARRAILLÉ
24 Léo DOULUT
24 Teddy SHAMETI
30 Iléana SIMONEAU

Décembre 2009
2 Justine SLACHETKA
7 Lyna BOUSBAIN
7 Axel CASTAGNÈDE
9 Timéas KOTSKOS
9 Titouan LEVÊQUE
13 Honorine FOUCHER
14 Eliott CALLENDREAU
15 Kaïnan ORNE
16 Elliot MORANO
16 Victoria RICHET
20 Angelo BARBOSA
20 Leilari SCHATT
21 Matéo AURIOLES-GASCOU
21 Grâce REMOND
22 Anissa MEGHZI
22 Noham WEISS
27 Yamine BOUZID
29 Liéna JOLY

Janvier
5 Luna DANTAS DE SOUSA
6 Anna SAFFRAY
7 Jade COCHET
8 Noa MEYNARD
11 Pénélope FENESTRE
13 Edouard MAURY
14 Lucie DALLIÈRE
19 Kiara DUVERNEUIL
26 Keoni DEFONTAINE
27 Carla DUBÈS
28 Apolline POULAIN
29 Lubin LESCURE
30 Timéo DOS SANTOS

Février
1 Tom VEYSSIÈRE
3 Emmy BRENOT
4 Maéline BARD
4 Julia FEFEUVRE
26 Hanaé COLMART
23 Léona DUBOIS-LARGERON
24 Justin FERBOS
19 Simon FRÉMEAUX
26 Lys GUILLEMASSY
15 José-Angel HERNANDEZ
9 Pauline MASSÉ
19 Max MOREAU
20 Julia RANOUIL
25 Hugo SALDOT-LAMOTHE
25 Hannah SANS

Mars
1 Ambrine BAKHTIAR
6 Valentin COCHARD

Mariages

Janvier
9 Delphine REZEAU et Mathieu DUBÈS
15 Fouzïa BENAMMAR et Didier MONTORIOL
30 Fouzia EL GUERMAÏ et Johann COUMET

Février
27 Béâtrice SAGASTI et Laurent TEISSEDRE

Décès

Novembre 2009
27 René MILLIEN
28 Charlotte DUPONT

Décembre 2009
6 Palmira RANCE
1 Pierre GAGNEVIN
21 José CASTRO CARDOSO DA SILVA
21 Arab AÏT-OUARAB
25 François BOTCAZOU
29 Gérard CRÉMIEUX

Janvier
7 Paul LEMPEREUR
8 Manuel BRET-GAVIN
15 Georgette MILANI
21 Denis BRESSY
29 Agnès BONNAL

Février
21 Georges CAMPOCASSO
19 Simone CASTAGNIER
26 Francine NORDT
26 Henri VERGNAUD

Mars
2 Jean CLANIS

Deux nouveaux conseillers municipaux délégués

C'est à l'occasion du Conseil municipal du 8 mars dernier que M. le Maire a nommé **Nordine Guendez** et **Sylvie de Pedro** en tant que conseillers municipaux délégués respectivement aux Ressources Humaines et aux Marchés Publics.

Le jumelage avec la ville de Kelheim (Bavière) fête ses vingt ans !

Un peu d'histoire …
En 1980, François Auboin, Adjoint au Maire, demande à Helga Picot de prendre contact avec une ville allemande pour un échange de jeunes. Elle s'adresse au Maire de sa ville natale : Kelheim. En 1982, le premier camp de jeunes Ambarésiens se rend en Bavière. Jusqu'en 1989, des échanges s'organisent entre les deux villes : camps de jeunes, visites des municipalités, rencontres entre associations (chorales, clubs de handball, de natation).

En 1989, le jumelage des deux villes s'officialise à Kelheim par la signature de la charte. Depuis, de nombreux échanges ont eu lieu et des amitiés se sont créées.

Au-delà des rencontres annuelles (camps de jeunes au mois d'août, échanges entre le collège Claude Massé d'Ambarès et Lagrave et le Donau-gymnasium de Kelheim, échanges familiaux), notons quelques visites ponctuelles :

Voyage d'une classe de CM2 et de jeunes déficients visuels en 1996, voyage en bateau d'André Picot en 1997 (du port de Cubzac Les Ponts à Kelheim), exposition artistique Horts Fochler en 1999 et 2000 pour le dixième anniversaire, inauguration d'une rame de tramway nommée « Kelheim » en 2004, rencontres des écoles de musique en 2005 et 2006, job d'été pour Ferdinand Sedlmayer au centre de loisirs d'Ambarès & Lagrave en 2007.

Les échanges familiaux s'articulent entre des moments conviviaux, des découvertes touristiques et culturelles. Ces dernières années, ils se sont enrichis du partage des valeurs communes européennes autour de thèmes : le développement durable, égalité des chances, lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté, innovation et créativité.

Parallèlement, le Comité Ambarésien de Jumelage associe à ses actions des structures locales, telles que l'association des Amis des Marais de Montferrand, les Restos du Cœur, le Centre Alfred Peyrelongue, …

Echanges linguistiques avec les jeunes de Kelheim

Divagation des chiens … une lourde facture pour les maîtres et pour la ville !

De plus en plus de chiens errent sur la commune au risque de créer un accident ou de mordre. En 2009, la police municipale est intervenue 104 fois pour des faits animaliers. Les animaux récupérés sont transférés à la SPA de Mérignac par l'intermédiaire d'une société privée (SACPA).

Ces interventions représentent un coût élevé pour la commune : 8 964,96 € en 2009. Le conseil municipal a donc décidé de facturer aux propriétaires la dépense induite par la capture de leur animal, soit 135,56 €.

De plus, la divagation d'un chien sur la commune est une infraction aux articles L.211-22, L211-23, L211-26 du code rural, R.610-5, R-22-2 du code pénal, et à l'arrêté municipal du 9 juillet 2007. Cette infraction est réprimée par un timbre-amende de 35 € dressé par la Gendarmerie et la Police Municipale.

Depuis la loi du 6 janvier 1999, tous les chiens âgés de 4 mois doivent être identifiés par un tatouage ou une puce électronique.

Enquête sur l'usage du city stade

Compte tenu du regroupement des écoles maternelle et élémentaire St-Michel et St-Pierre, donnant sur le parc Norton-Radstock, le city stade doit être retiré de son emplacement actuel. La commune souhaite recueillir la parole des habitants afin de mieux cerner leurs besoins quant à l'utilisation de cette structure et d'envisager un projet adapté : déplacement, nouvel équipement …

Répondez à l'enquête en remplissant le rabat ci-contre et en le retournant à l'Hôtel de Ville, service Prévention Médiation (Tél. : 05 57 80 31 79).

Opération «Bus Plage» 2010

Le Conseil Général, en partenariat avec la ville d'Ambarès & Lagrave et le Centre Socioculturel La Passerelle offre la possibilité aux jeunes de moins de 20 ans et aux familles de se rendre à la plage en bus cet été pour 2€ par personne.
Afin de disposer des informations nécessaires, veuillez vous rapprocher du centre socioculturel ou du service Education/Jeunesse de la mairie à partir du 21 juin 2010.
Cette action, valable durant les mois de juillet et août est limitée à 50 personnes.

Réseau Tram & Bus de la CUB : Nouveautés et changements

Depuis le 22 février, la société Keolis (successeurs de Véolia) a mis en place sur toute l'agglomération un réseau de transports en commun revu et corrigé.
Beaucoup de changements, et notamment des innovations intéressantes, comme les lignes Flexo, lignes régulières, composées d'un itinéraire fixe aboutissant dans une zone géographique déterminée (zone Flexo) où les arrêts sont desservis à la demande. Sur Ambarès il s'agit du Flexo n°49.
Autre changement, la ville est désormais desservie par une Liane (n°7), ligne à haute fréquence (toutes les 15 minutes) reliant Ambarès & Lagrave au terminus Tram de la Gardette et allant même au delà de la Garonne, jusqu'aux Aubiers.
Désormais un certain nombre de lignes deviennent intercommunales (ex. : n°90 Bassens La Chênaie <-> St Louis de Montferrand Bellerive).
Toutes les informations du nouveau réseau sur le site : www.infotbc.com ou par téléphone : 05 57 57 88 88.

Arrêt du nettoyage des bacs gris par la Communauté Urbaine de Bordeaux

La Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé de ne plus réaliser le nettoyage des bacs gris, dans un souci d'économie. Il appartient donc à chacun de les entretenir. Seule la ville de Bordeaux garde ce service de proximité.

Extension du cimetière

Le cimetière existant est arrivé à saturation et ne permet pas l'attribution de nouvelles concessions. Par conséquent, il a été décidé en Conseil municipal de réaliser une extension sur les parcelles mitoyennes libres (prairies) appartenant à la ville. Dans un premier temps, ce projet sera soumis à une étude hydrogéologique permettant de caractériser la nature du terrain puis dans un deuxième temps, à une enquête publique pour recueillir les avis de chacun. Après validation et obtention de l'arrêté préfectoral, les études d'aménagement seront réalisées par la Communauté Urbaine de Bordeaux, 1ère circonscription de voirie, avec une participation financière de 50 % dans le cadre du contrat de co-développement 2009-2011.

A noter que la commune n'assure désormais plus le fossoyage du cimetière, et que seule s'appliquera la loi du 8 janvier 1993 permettant à toute entreprise de pompes funèbres, habilitée par la Préfecture, de pourvoir aux inhumations et exhumations au cimetière communal.

Pour tous renseignements : Service Population : 05 56 77 34 62

Le Maire vous informe,

Ligne à Grande Vitesse

Halte TER de La Gorp

Depuis le début de ce dossier, j'ai souhaité vous informer régulièrement des avancées et des discussions avec nos différents partenaires. La Ligne à Grande Vitesse va marquer au fer rouge Ambarès & Lagrave. C'est un fait indéniable. Pourtant, nous reconnaissons, avec mon équipe, l'intérêt régional, national et européen d'un tel chantier. Mais nous avons toujours fait savoir à Réseau Ferré de France que nous exigions un travail en concertation, des compensations légitimes et une période de travaux la moins difficile possible. Chez Réseau Ferré de France les équipes se succèdent et il faut donc à chaque fois reprendre son bâton de pèlerin et expliquer à nouveau les particularités de notre ville.

Halte TER de Lagrave

Le 26 janvier dernier, j'ai réuni à la Mairie, Réseau Ferré de France, le Conseil Régional, la Communauté Urbaine de Bordeaux, la SNCF et le Conseil Général de la Gironde. L'objet de cette réunion était de faire le point sur la période de chantier (qui débutera en 2012), les futurs franchissements et donc le calendrier, les haltes TER de La Gorp et Lagrave, les expropriations, et enfin la question du raccordement Sud-Est. Pour ce dernier, les expropriations ont été réalisées mais il est annoncé retardé. Cependant, il est hors de question de décaler ces travaux car Ambarès & Lagrave sera en chantier bien assez longtemps et il ne faudra en aucun cas faire durer les nuisances…

En effet, si le calendrier général m'a bien été confirmé par Monsieur le Préfet et par les dirigeants de Réseau Ferré de France, (qui m'ont affirmé par ailleurs qu'Ambarès & Lagrave ferait l'objet d'une attention toute particulière), il n'en reste pas moins que la période de chantier s'annonce comme particulièrement difficile à gérer (notamment la question des franchissements).

Cette réunion a également permis de réaffirmer notre exigence autour du réaménagement urbain et commercial des quartiers de La Gorp et Lagrave, en insistant bien sur la nécessité de réactiver et développer les deux haltes TER pour miser sur le rail (avec des fréquences plus nombreuses et appropriées aux déplacements des Ambarésiens, pour lesquelles la ville a demandé un cadencement toutes les 20 minutes) afin de relier Bordeaux et le tramway.

Mon adjoint à l'urbanisme, Gérard Lagofun et moi-même, restons bien entendu à votre disposition, avec les services de la ville, pour vous tenir informés si vous le souhaitez, dans le détail, des avancées de ce dossier plus que préoccupant pour notre ville.

Permanences, rencontres et panels

J'ai décidé, avec mon équipe, d'aller à la rencontre des Ambarésiens de façon plus régulière. En effet, il est plus que jamais important d'échanger entre nous des projets qui façonneront notre ville et des enjeux locaux, régionaux et nationaux qui impactent ces mêmes projets ou nos quotidiens, et nous, en tant que citoyens. C'est pourquoi nous avons mis en place des actions autour d'une démarche participative qui revêtent plusieurs formes :

• La première, qui existe depuis plusieurs mois, ce sont mes **permanences décentralisées**. Je vous reçois individuellement et sans rendez-vous, dans vos quartiers, pour écouter et répondre à vos problèmes personnels.

• La deuxième, ce sont les **rencontres de quartiers**, ouvertes à tous, qui permettent d'aborder des thèmes en prise directe avec votre quartier mais en laissant la place à toutes les questions qui vous intéressent.

• La troisième, ce sont les **panels citoyens**. 5 personnes sont tirées au sort sur les listes électorales (tirage effectué grâce à une application informatique spécifique en présence d'un fonctionnaire) dans chaque bureau de vote, puis invitées par courriers nominatifs. Chacun peut venir accompagné d'une personne de son choix pour cette rencontre en Mairie et partager un moment d'échange convivial autour de sujets locaux ou d'actualité.

D'ici quelques mois, avec mon équipe, nous tirerons un bilan de ces actions et je vous en informerai par le biais de cette rubrique.

Calendrier des permanences, rencontres et panels : disponible en Mairie auprès du cabinet ou du service communication ou sur le site de la ville : www.ville-ambaresetlagrave.fr.

Pour tout renseignement,
vous pouvez joindre le cabinet du Maire au 05 56 77 34 75

Michel Héritié

Travaux dans la Ville

Rue de la Vierge

Les travaux de la rue de la Vierge devraient débuter fin juin 2010. Ces travaux consistent, dans un premier temps, à réaliser l'enfouissement des réseaux aériens (électricité basse tension et télécommunications) et dans un deuxième temps, à réaliser un aménagement de voirie conjuguant à la fois la desserte de Sanofi et la sécurité aux abords de l'école maternelle Les Jardins de Lagrave.

Rue Louis Massina

L'emprise nécessaire à la création de la future voie Louis Massina, reliant la rue Claude Taudin à la rue du Parc des Sports, desservant entre autre la nouvelle maison de retraite Louise Michel (EHPAD), la Maison de la Petite Enfance et la nouvelle Maison Départementale de la Santé et de l'Insertion (MDSI), a été libérée suite à la démolition de l'ancienne cantine Norton-Radstock et d'un logement communal.
Les travaux vont commencer par la création du collecteur d'eaux pluviales de cette nouvelle plate-forme routière et la reprise des antennes d'eaux pluviales adjacentes existantes. La réalisation de cette nouvelle voie se fera en deux étapes : - réalisation d'une impasse de la rue Claude Taudin jusqu'à la maison de la Petite enfance (fin 2010- début 2011) - création d'une impasse entre la rue du Parc des Sports et la Maison de la Petite Enfance avec à terme la liaison entre ces deux dernières / mise en service de cette nouvelle voie.
La rue Louis Massina sera pourvue de parkings adjacents avec un stationnement permettant d'atteindre une capacité équivalente au parking de la place de la République.

Place de Grandjean

L'aménagement général de voirie de la place de Grandjean est arrivé à son terme. Cette réalisation a consisté à desservir toutes les propriétés riveraines, mettre en place un schéma de circulation simple et efficace, créer des places de stationnement et protéger le centre de cette place de tout stationnement anarchique. Cette opération a été réalisée par la Communauté Urbaine de Bordeaux 1ère circonscription de voirie. Ce placeot communal répondra désormais aux prescriptions techniques de voirie de la CUB et pourra ainsi être rétrocédé prochainement à cette collectivité qui en assurera la gestion et l'entretien.

Rue Jules Ferry

Les travaux de réfection des trottoirs entre la rue Jean Prat et la voie ferrée au droit de la Gendarmerie sont terminés. Ainsi l'ensemble des trottoirs entre le carrefour de La Gorp et la rue André Lignac sont actuellement imperméabilisés et conformes aux prescriptions de la CUB. Ces nouveaux revêtements permettent ainsi un bon cheminement piéton, une conformité aux normes handicapés et, de plus, d'éviter des campagnes de désherbage à répétition.

Restos du Cœur

L'ensemble des aménagements d'accès aux abords immédiats des Restos du Cœur a été traité, à savoir :
- Une voie d'accès arrière pour les livraisons
- Des cheminements piétons doux pour l'accès aux bénéficiaires
- Une clôture d'enceinte pour bien délimiter et protéger le bâtiment

Ultérieurement, un aménagement paysager à proximité de ce bâtiment sera réalisé par les services municipaux.

Natura 2000

Dans le cadre de la réalisation du Document d'Objectifs des Marais du Bec d'Ambès, la ville d'Ambarès & Lagrave poursuit sa mission d' opérateur du projet, depuis la mise en place du **premier comité de pilotage Natura 2000** présidé par Michel Héritié, le 22 octobre 2009.

Cette instance composée des représentants des collectivités territoriales, d'organisations socioprofessionnelles, d'usagers, d'administrations et d'établissements publics de l'État, accompagnera les différentes étapes de l'élaboration de ce « DOCOB ».

Première phase importante à venir, l'intervention d'un cabinet d'études, missionné afin d'élaborer le diagnostic de territoire.

Le travail de terrain devrait débuter dès juin 2010.
Durant cette période, il aura en charge d'inventorier les espèces (flore et faune) présentes sur le périmètre concerné. Puis il rencontrera les différents partenaires et usagers, tels que les agriculteurs et associations présents sur le site et oeuvrant pour la protection et la valorisation de ce patrimoine.
Parallèlement à la réalisation du diagnostic, des groupes de travail techniques composés d'associations et d'usagers seront mis en place, afin d'élaborer le plan d'actions, validé par le comité de pilotage.

Les premières actions en vue de la valorisation et de préservation des marais du bec d'Ambès devraient voir le jour début 2012.

Un 3ème audit Qualiville

Le 2 février dernier, les services Accueil et État-Civil ont été évalués pour la troisième année consécutive par l'AFAQ Service Confiance, afin de vérifier le respect des engagements du référentiel Qualiville. A cette occasion, l'auditrice a pu apprécier la fiabilité des dispositions ainsi que le suivi de la démarche mise en place par la collectivité : entretien avec les responsables et des agents, observation du site, consultation de documents, analyse des enquêtes de satisfaction et gestion des réclamations.

Le 3ème audit est l'aboutissement d'un cycle de trois ans. L'année prochaine les services seront soumis à un nouvel audit de certification sur une durée de deux jours, avec pour objectif de remettre à plat l'ensemble de la démarche et repartir ainsi sur un nouveau cycle. En effet, le maintien de la certification Qualiville représente pour la ville d'Ambarès & Lagrave une démarche sur le long terme avec le souci permanent d'améliorer un niveau de qualité de service rendu au public. Ainsi, la ville entend poursuivre ses efforts par la restructuration du hall d'accueil et de l'État-Civil.

Durant ces trois années l'ensemble du personnel contribuant à la qualité de service a mis en œuvre des actions d'amélioration pour l'accueil des administrés, les réclamations, les délais de traitement du courrier, la gestion des appels téléphoniques, la signalétique. Des auditeurs internes ont également été formés.

La démarche a permis d'impulser une dynamique et une ouverture par le biais des enquêtes de satisfaction, des fiches de suggestions/réclamations donnant ainsi la parole aux usagers.

Des marais et des hommes

Retour sur la Journée Mondiale des Zones Humides du 2 février 2010

*La ville accueillait le 2 février dernier à l'occasion de la *Journée Mondiale des Zones Humides, une conférence débat, autour d'une question limpide (?..) :* « ***Entre Garonne et Dordogne, au centre de la Presqu'île d'Ambès, les marais intercommunaux de Montferrand, quel devenir ?*** »
*Pilotée par l'association des Amis des marais de Montferrand et le Syndicat des Marais, en partenariat étroit avec les collectivités** de la Presqu'île, la soirée a attiré un public nombreux. Elus, associations, particuliers, agriculteurs, artistes plasticiens, professionnels de l'environnement ont répondu à l'appel, pour une soirée riche de débats... un mois avant la tempête Xynthia.*

Rassembler autant de monde un soir de semaine, autour d'une question qui ressemble à un sujet du « BAC option Presqu'île », reste une performance qui se doit d'être soulignée.
Mais la question est sérieuse, la mobilisation rassure sur l'implication de tous. La centaine de chaises installée presque toutes occupées, fait visiblement plaisir aux hôtes de cette rencontre, **Michel Héritié** maire des lieux, **Alain Combe**, Président du Syndicat des marais, **Pierre Bardou** et **Bernard Velasquez**, duo associatif intarissable, des Amis des Marais.
Michel Héritié ouvrait les débats, et remerciait tous ceux qui s'étaient mobilisés, rappelant : « *la grande implication de la ville dans la coordination du comité de pilotage, mis en place par le préfet en octobre 2009, dont l'objectif, au terme d'une large concertation avec tous les acteurs du secteur, est la réalisation d'un document d'objectifs (DOCOB) devant assurer la sauvegarde et l'animation des marais, mais aussi préserver la diversité biologique en valorisant le patrimoine naturel...* » (voir article Natura 2000).
Les possibilités d'aborder le sujet sont nombreuses. De la fragilité d'un écosystème très spécifique, menacé par la présence invasive d'espèces exogènes comme le ragondin, la tortue de Louisiane, le myriophile du Brésil ou encore le raisin d'Amérique… au constat implacable des transformations inquiétantes de la faune et de la flore, on s'interroge également quant à l'influence de l'agriculture intensive, ou de l'activité industrielle très présente à proximité.
Chacun expose sa vision et sa manière de vivre en harmonie avec ce patrimoine naturel, du jeune agriculteur, en passant par les représentants des nombreuses associations présentes (Jardins de Candide, Vivre avec le fleuve, Les Sauvaginiers, Claire Aubarede, Sabarèges, etc.…), tous liés par cette conscience aiguë de la nécessité de préserver les marais de Montferrand.
Un sujet qui devra mobiliser à l'avenir, toutes les énergies et compétences disponibles, chacun ayant un rôle à jouer. De la prolifération des décharges sauvages, toujours aussi nombreuses, véritables tumeurs au cœur même des marais, aux prévisions scientifiques annonçant l'inéluctable montée des eaux due au réchauffement climatique, les années à venir s'annoncent pleine d'enjeux pour notre Presqu'île.

Moins d'un mois après cette soirée, dans la nuit du 27 au 28 février, la tempête Xynthia frappait les côtes charentaises et vendéennes, et notre Presqu'île était sérieusement touchée. Saint Louis de Montferrand, Saint Vincent de Paul et Ambès ont vu l'eau pénétrer à l'intérieur des terres en moins de quinze minutes.
Si l'eau est passée par un « effet de vague » les digues quant à elles ont bien résisté et ce, grâce à l'action du SPIPA, crée en 1999 suite à la tempête Lothar, qui travaille sur le terrain, tous les jours avec une équipe restreinte mais extrêmement compétente, à l'entretien des digues et des ouvrages permettant la circulation des eaux. La solidarité intercommunale (avec le soutien des pompiers et de la Communauté Urbaine de Bordeaux, le concours de chantiers jeunes…) aura heureusement permis de nettoyer et sécuriser les riverains.

(*Chaque année le 2 février, est célébrée la Journée mondiale des zones humides pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, au bord de la mer Caspienne.)
(**Ambarès & Lagrave, Bassens, St Louis de Montferrand, Ste Eulalie, Yvrac, St Vincent de Paul, Carbon Blanc, Ambès, Bayon et le SPIPA syndicat de protection contre les inondations)
SPIPA : Syndicat mixte pour la Protection contre les Inondations de la Presqu'île d'Ambès.

Balade des marais - 28 mars 2010

Le budget municipal

Un budget maîtrisé et tourné vers l'avenir

« Une année 2009 bien négociée ; une année 2010 avec de grosses incertitudes dues à la mise en place de la réforme des Collectivités Territoriales. »

Jean Crougneau, 2ème Adjoint au Maire délégué aux Finances, aux Marchés, à la Planification et à l'Administration Générale.

Le Compte Administratif 2009 clôture avec un excédent de fonctionnement de plus de 1 800 000 € traduisant une situation saine de la commune. Les recettes sont toutefois de plus en plus difficiles à mobiliser et si elles progressent plus rapidement que les dépenses cette année, elles peuvent fluctuer très rapidement d'une année sur l'autre. La réforme des Collectivités Territoriales mise en œuvre par le Président de la République et le gouvernement, les conséquences à long terme de la crise, laissent planer de grandes incertitudes sur nos recettes futures. Heureusement, le dynamisme de nos bases (augmentation de la population) atténuera un peu ces effets négatifs.

Les recettes CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pratiquement stables cette année (+ 3000 €) devraient poursuivre leur chute (- 44 000 €) du fait du nouveau contrat CEJ (Contrat Education Jeunesse) signé il y a 2 ans.

Les recettes des différents services ne devraient pas connaître une grande évolution et elles sont, comme d'habitude, estimées avec prudence. Les droits de mutation (droits et taxes perçues par le notaire pour le compte de l'Etat et des collectivités à chaque changement de propriétaire) semblent vouloir rester dynamiques en 2010, mais là encore, il est nécessaire de rester prudent quant à leur montant définitif.

En ce qui concerne l'investissement, l'année 2010 sera marquée par la préparation du chantier de l'école élémentaire Aimé Césaire (implantée sur le quartier en renouvellement urbain des Erables) et la poursuite de très nombreux travaux de mise aux normes et de rénovations (toitures, charpentes) sur plusieurs bâtiments. A noter également, l'activité en année pleine du contrat des chaufferies avec des modifications importantes du chauffage de quelques bâtiments pour tendre vers la mise en place de systèmes modernes, écologiques et plus économes en énergie.

Notre commune poursuit donc ses efforts de modernisation, adapte ses structures et ses services pour faire face à la forte augmentation de population. Les taux des taxes évolueront donc de 1,5 %, hors augmentation des bases de 1,2 % appliquée par le gouvernement.

Quelques ratios pour 100 € de recettes en 2009

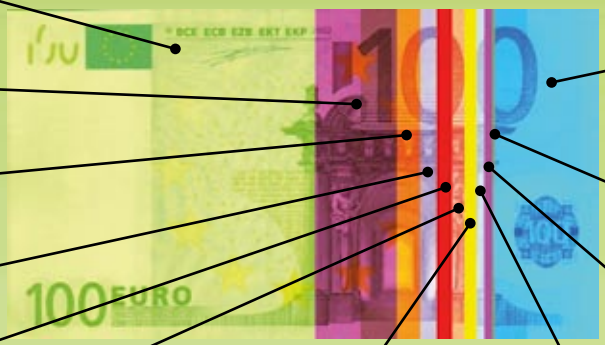

51,97 €
Rémunération du personnel municipal

13,81 €
Financement d'investissements

3,91 €
Subventions aux associations

2,81 €
Denrées Restauration

2,67 €
Energie/électricité

2,04 €
Paiement d'intérêts de la dette

2,14 €
CCAS

1,23 €
Provision pour l'école privée*

1,41 €
Entretien des terrains

0,41 €
Fournitures scolaires

17,60 €
Divers
(Prélèvement SRU, participation syndicats, dotation amortissements, ...).

***Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique : Provision de 50 000 € + Contributions 2007 à 2009.**

Chiffres clés

Budget investissement : **9 158 000** (prévisionnel 2010)
Budget fonctionnement : **14 710 000 €**

Evolution des investissements

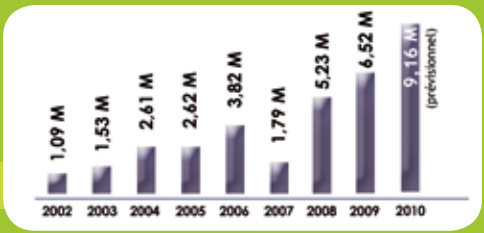

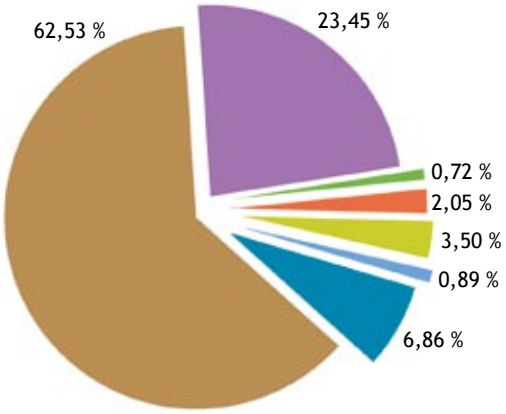

Recettes totales de fonctionnement 14 710 000 €

Résultat reporté de fonctionnement	**515 041 €**
Atténuation de charges	**130 800 €**
Produits des services	**1 008 900 €**
Impôts et taxes	**9 197 899 €**
Dotations et participations	**3 449 196 €**
Autres produits de gestion courante et exceptionnels	**106 253 €**
Opérations d'ordre et écritures comptables	**301 911 €**

Quelques projets en détails...

Ecole Aimé Césaire

Le projet en cours du Pôle éducatif Aimé Césaire est égrené sur les 3 années à venir suivant le calendrier de financement ci-dessous.

2010	2011 / 2012
910 500 €	4 580 000 €

Base nautique de Beaujet

Point fort des activités nautiques, la base de Beaujet verra se réaliser une piste regoudronnée tout autour du plan d'eau de la Blanche (100 000 €), ainsi qu'une enveloppe de 45 000 € pour des travaux divers sur le bâtiment même de la base nautique.

Centre Technique Municipal

La réalisation du CTM (thème du dossier central des pages suivantes) a suivi ce calendrier :

2007	56 486,29 €
2008	559 314,96 €
2009	768 796,41 €
2010	475 511,11 €
Global	1 860 090,77 €

Autres exemples

Acquisition de terrains : 250 000 € terrains nus / 359 000 € terrains bâtis.
Réfection modernisation des installations thermiques : 235 000 €.
Licences et matériel informatique : 130 600 €.
Mobilier (CTM, écoles, Ev@sion) : 110 000 €.
Travaux Hôtel de Ville (dont aménagement du local informatique) 295 000 €.

Améliorer la propreté

L'achat de la balayeuse en 2008 permet un passage périodique beaucoup plus fréquent pour un coût de 7 500 € (pièces et carburant) hors investissement. Le personnel affecté à la propreté de la ville, identique en nombre, voit ses conditions de travail et sa réactivité facilitées, notamment pour le nettoyage du marché.

Siège de l'E.S.A.

Le foyer de l'Entente Sportive Ambarésienne (football) avait été victime des flammes en 2007.
131 000 € ont été budgétisés concernant de multiples travaux de maçonnerie, charpente, plâtrerie et aménagement intérieur.

OUVERTURE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les artisans du paysage urbain de notre commune, une synergie de compétences au service des Ambarésiens.

Le 1er février 2010, les équipes municipales du service technique et de l'urbanisme ont élu domicile dans le nouveau Centre Technique Municipal de la rue Pierre Monimeau. Ce nouvel équipement insuffle une dynamique à l'équipe de ses quarante agents qui embellissent notre commune, ses espaces verts, ses écoles, son habitat et ses rues.

Gérard Lagofun, Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme, aux Travaux, Transports et Réseaux

« Le nouveau Centre Technique Municipal est la clé de voûte pour construire et pérenniser l'harmonie de notre environnement ».

« L'ancienne station d'épuration de Sabarèges devait être démolie. En 2002 l'idée a germé d'y installer les ateliers du service technique. Avec **Jean-Marie Sicre** (Conseiller municipal délégué aux bâtiments municipaux) et **Jean-Pierre Malbet** (Adjoint au Maire à la proximité, à la vie des quartiers, à la propreté de la Ville et aux risques naturels et industriels) nous avons profité de cette opportunité pour rassembler l'intégralité du service technique et le service urbanisme dans un même lieu. En créant le Centre Technique Municipal, nous mutualisons nos moyens pour renforcer le service de proximité aux Ambarésiens et notre réactivité. Les conditions de travail des agents sont améliorées : chacun dispose désormais de son propre bureau et réserve un accueil plus agréable et confidentiel aux habitants.»

Jean-Pierre Malbet

Jean-Marie Sicre

La voix du CTM, un accueil tout en peps

Anciennement à la comptabilité, **Valérie Bernard** se réjouit de la variété de ses nouvelles tâches et de son contact permanent avec le public. Dès l'entrée au CTM, elle vous annonce la couleur, vert pour l'urbanisme, et violet pour le technique. Directe et efficace, elle vous oriente vers l'agent concerné.

Le service technique : des hommes de terrain

Ses 3 pôles couvrent une large palette de corps de métiers

Le pôle voirie et réseaux

Philippe Claverie joue l'interface avec les services de la CUB (qui entretiennent 80 kms de voirie) et réaménage les trottoirs rue Jules Ferry, la place Grandjean, la rue de la Vierge, crée la voie Louis Massina,… tout en préparant en amont les réseaux : eau, électricité, gaz et téléphonie.
En 2009, l'accent a été mis sur la réfection de la moitié des 15 kms de chemins communaux (une vingtaine de chemins sur les 45 existants).

Le pôle bâtiments et travaux

Hugues Boniface pilote les travaux neufs et les réhabilitations lourdes de l'ensemble des bâtiments communaux, en collaboration avec **Christian Bourcereau**, en charge de la sécurité des établissements recevant du public (ERP) et **Delphine Chort**, assistante du Directeur des Services Techniques, qui gère l'ensemble des dossiers administratifs et techniques.

Les ateliers municipaux

Claude Michaud est le chef d'orchestre des 3 services, manutention, transports et espaces verts-propreté, parallèlement aux «petits travaux» d'urgence. 6 ouvriers professionnels en plomberie, menuiserie, maçonnerie, électricité et peinture réparent les aléas du quotidien, totalisant 300 interventions depuis janvier 2010, sur les 44 bâtiments municipaux (dont les établissements scolaires).
Le service manutention, dirigé par **Pascal Ribeyre**, se charge des festivités en s'adaptant aux demandes : monter des tentes, installer une scène mobile, livrer des tables, des chaises, aux associations,…
Le service transports, dirigé par **Régis Boulnois**, est très sollicité pour rendre de multiples services, tel le transport des scolaires, mais encore aller chercher 2 fois par semaine au dépôt des Restos du Cœur de Bruges de quoi alimenter le local d'Ambarès & Lagrave. A noter, la seule femme aux ateliers est chauffeur de bus…

Zoom sur les Espaces Verts et la propreté de la ville

«Nous travaillons sur le retour de l'écosystème dans l'espace urbain »
Aux côtés de 4 agents et d'un apprenti, **Cyril Laborde** bichonne les 16 ha de pelouses, 3,7 kms de haies, 72 arbres, 76 kms de trottoirs et 7 000 plants de notre commune.
Les principaux axes verts pour 2010 :
- 2 bandes de prairies fleuries à l'entrée du cimetière rue Victor Hugo et au rond-point avenue de l'Europe, où vous verrez butiner papillons et abeilles dès la fin du mois de mai.
- l'économie d'eau avec la remise en circuit des sources naturelles : le vieux puits derrière le parc Charron et la source du lavoir.
- l'utilisation renforcée du broyeur pour réduire le volume des déchets et la récupération des tontes par un habitant qui en fait de la tourbe pour son potager.
- une amplitude plus accrue de la balayeuse pour le nettoyage des caniveaux de la ville.

2 nouveaux outils au CTM

- le local phytosanitaire qui protège l'environnement du contact avec les produits toxiques.
- l'orangerie pour stocker les jardinières de la commune.

Service Communal d'Hygiène et Santé (S.C.H.S)

Didier Alberti, employé de la mairie de Bordeaux, est responsable de ce service dont les compétences sont de faire appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique. Il intervient dans le traitement des nuisances que subit la population et qui portent atteinte à la santé, à l'habitat, au bruit, à l'hygiène alimentaire et aux nuisances animales, mais aussi, dans la mise en place de procédures exceptionnelles d'urgence (périls, …). Ses permanences : lundi de 9h à 12h et mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h.

Le service urbanisme, 100 % féminin

Emilie Laurent, responsable du service Urbanisme.
Ambarès & Lagrave est l'une des communes en plein essor de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Nous accompagnons cette mutation urbaine en prenant compte le développement durable du territoire.

Emilie Laurent est depuis peu responsable du service urbanisme. Elle met en oeuvre la politique urbaine de la ville en pratiquant l'urbanisme durable, en lien avec l'Agenda 21 de la ville.
Sa priorité : combiner les projets de logements, d'équipements et de commerces à la qualité de vie des Ambarésiens.

Un trio de choc l'assiste pour faire appliquer la réglementation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan de Prévention contre les Risques d'Inondations (PPRI), en collaboration avec tous les services de la ville.

- **Céline Juan** instruit les DIA* et les RU* des achats et des ventes de terrains et de logements, pilote la vérification de la conformité des constructions et suit les cessions et acquisitions communales.
- **Véronique Facon** instruit les Certificats d'Urbanisme*, les Déclarations Préalables* et les demandes d'autorisation de pose d'enseignes.
- **Cristèle Dulong** instruit les permis de construire, de démolir et d'aménager ainsi que les autorisations pour les établissements recevant du public.

Une procédure lourde, 654 dossiers ont été traités en 2009, qu'oxygènent les contacts journaliers avec le public. Ces jeunes femmes se passionnent pour leur rôle de conseil, ravies de trouver la solution qui pourra débloquer un dossier.
En 2009, 350 logements supplémentaires ont été accordés, dont 92 logements conventionnés.

Glossaire

DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner, la municipalité exerce un droit de regard sur chaque vente dans un délai de 2 mois et peut exercer son droit de préemption. 223 DIA instruites en 2009.
RU : Renseignements d'urbanisme, un questionnaire où figurent toutes les caractéristiques de la zone constructible, dans un délai de 2 mois.
Certificat d'urbanisme : pour valider la constructibilité d'un terrain dans un délai de 2 mois.
Déclaration Préalable : pour toute construction de moins de 20 m² de type véranda, clôture, piscine, panneau photovoltaïque, garage, extension et changement de destination d'un commerce, dans un délai d'un mois.

Les principaux chantiers en 2010

- L'aménagement d'un éco-quartier aux Erables
- La valorisation du centre bourg avec le projet de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), la création de l'EHPAD Louise Michel (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et de la MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion du Conseil Général de la Gironde)
- Le projet du Broustey : 33 lots pour des particuliers et 20 logements conventionnés
- Les villas Marquet rue du Président Coty : 31 logements conventionnés
- Le projet de la Ricodonne : 56 logements conventionnés
- L'aménagement du secteur Jean Prat : 250 logements dont 170 logements conventionnés
- L'aménagement de la Zone d'activités Bocéan et Beauséjour, dont le village des commerçants
- Le projet derrière l'école François Auboin : 50 logements conventionnés
- La préparation des quartiers de La Gorp et de Lagrave à l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse en 2012

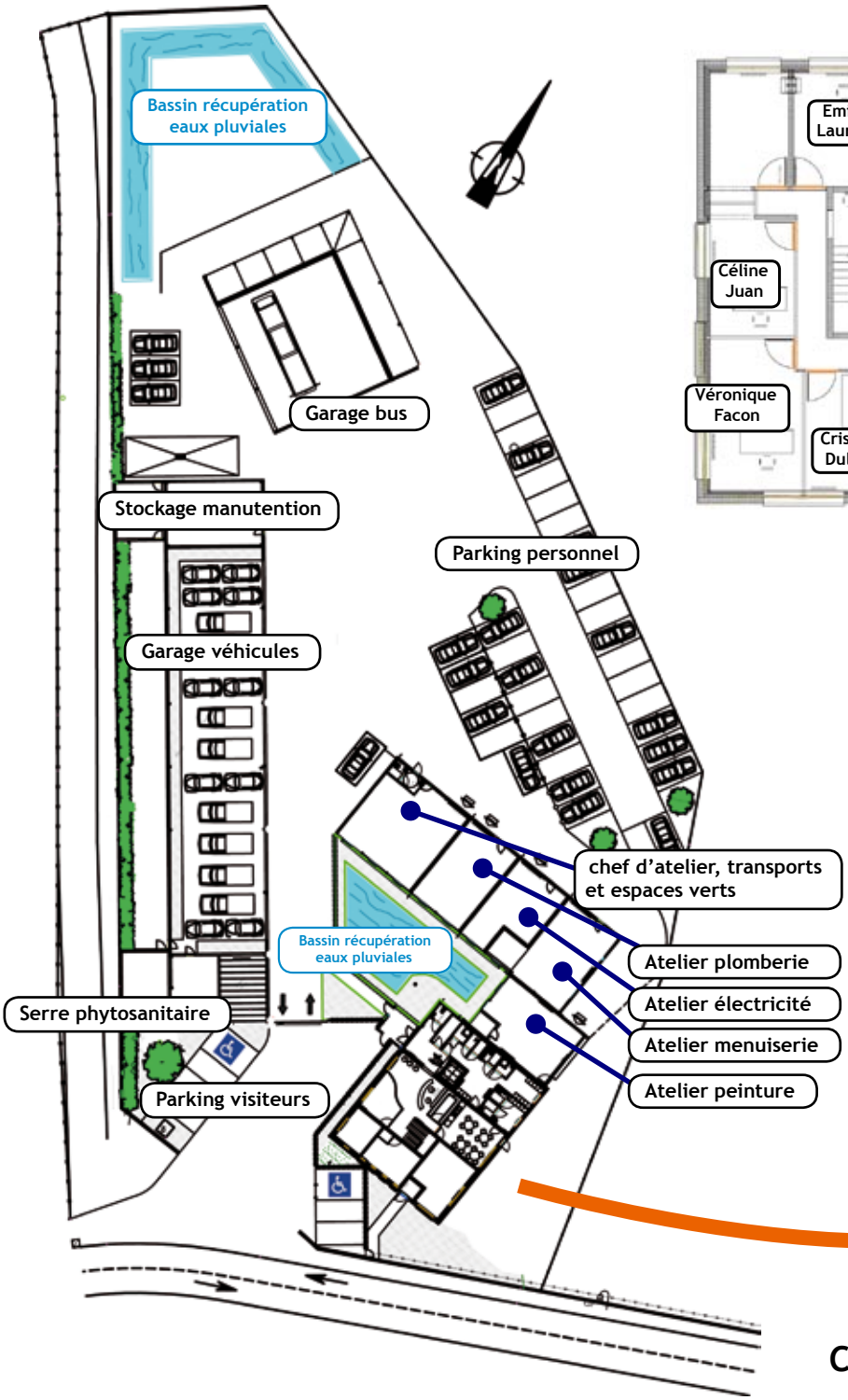

1er étage

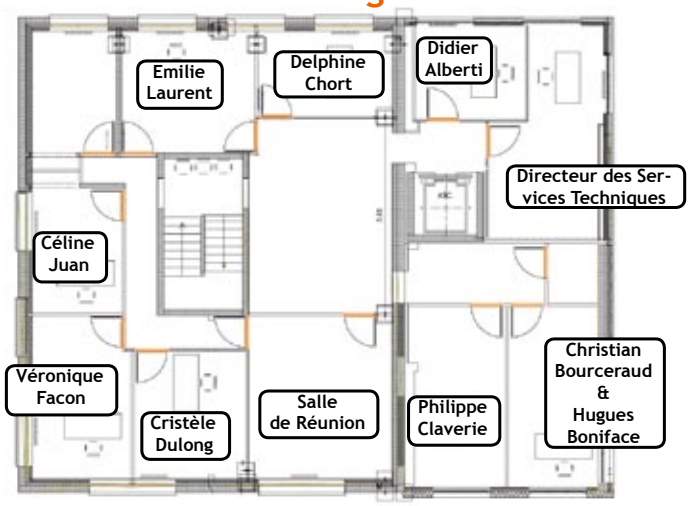

Rez-de-chaussée

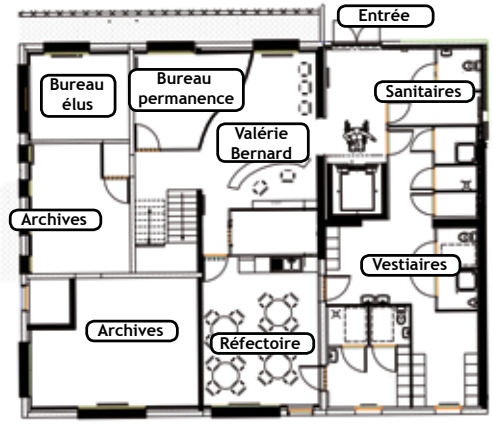

Plan d'ensemble du Centre Technique Municipal

Info Pratique

Chaque 1er vendredi du mois, venez consulter gratuitement l'architecte conseil du CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de 10H45 à 12H.

Centre Technique Municipal

Services Technique et Urbanisme de la ville
4, rue Pierre Monimeau 33440 AMBARES ET LAGRAVE
Tél. : 05.56.77.34.50 / Fax : 05.56.81.23.35
Lundi : 9h-12h et 13h30-19h / Mardi : 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h / Mercredi & Vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

« Emploi : mode d'emploi ? »
Rencontres autour du monde professionnel

Toujours dans une optique de mieux répondre aux attentes du public en matière d'emploi, la ville d'Ambarès et Lagrave a souhaité créer le mercredi 26 mai prochain les rencontres « Emploi : mode d'emploi » au sein du pôle culturel Ev@sion. Cette manifestation a pour objectif de réunir sur une journée les acteurs locaux travaillant dans le secteur de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle. Par l'intermédiaire de stands, ils exposeront leurs missions, mettront en place des ateliers et permettront donc aux visiteurs d'acquérir une vision globale des dispositifs et aides existantes en matière de recherche d'emploi.

Des conférences avec une présentation des métiers en tension, du Revenu de Solidarité Active (RSA) et des métiers de l'aide à domicile seront aussi proposées.

Pour tout renseignement, contactez le service Economie-Emploi au 05 56 77 34 74.

Action de formation Aide aux Choix Professionnels (ACP)

Après la mise en place au mois d'octobre 2009 de l'action de formation PROCCREA (PROjet Collectif de CREation Artistique) avec l'organisme de formation l'INSUP et en intercommunalité avec les villes de Bassens et St Loubès, une nouvelle action sera proposée à compter du mois de mai puis du mois de septembre à Ambarès & Lagrave : l'Aide aux Choix Professionnels (ACP).

Public : Les jeunes de 16 à 25 ans ayant des difficultés à définir un projet professionnel, à se projeter dans l'avenir, ayant peu de connaissances du marché de l'emploi et sans expérience professionnelle significative, sont prioritairement ciblés.

Objectif de l'action : Il s'agit d'élaborer et d'expérimenter des choix professionnels qui permettront la définition d'un projet en cohérence avec les besoins du marché de l'emploi et des secteurs qui recrutent. En parallèle, cette action doit permettre de déterminer un parcours d'accès à la qualification professionnelle et à l'emploi.

Contenu de l'action :
L'action consiste à réaliser un bilan afin de mettre en évidence ses propres compétences. Dès lors, les stagiaires seront accompagnés dans la définition de leur projet professionnel, de façon personnalisée et cohérente, avec les données économiques locales et le marché du travail.
Cette action permet également d'effectuer des stages en entreprise.
En fonction des besoins recensés par les stagiaires, il est possible de participer à des modules complémentaires (TIC, santé, communication).

Action sur Ambarès & Lagrave : 2 sessions de formation de 3 mois, débutant les 12 mai et 20 septembre 2010.

Pour plus de renseignements, contacter l'INSUP : 05 57 80 07 49 ou la Maison de la Promotion Sociale : 05 56 77 34 00.

Coup de pouce éco' — Epicerie Fine « Île des saveurs »

C'est un véritable palais du goût qui nous accueille lorsque nous franchissons la porte de l'Île des Saveurs, située sous les halles du début de la rue Faulat. Marianne Terré, qui crée, avec cette épicerie, sa première entreprise, met un point d'honneur à proposer des produits locaux et régionaux. Thés, cafés, condiments, épices et arômes, vins de Bordeaux, pâtes italiennes, foies gras, terrines de la mer, confiseries et chocolats, chaque article de cette épicerie est sélectionné avec soin.
Ce commerce abrite aussi, presque caché derrière les étals de produits, un espace salon pour déguster les différentes variétés de thés et cafés.
Dans un futur proche, des dégustations d'assiettes seront possibles sur place.
A ne pas oublier aussi la possibilité d'acheter des paniers cadeaux, composés à partir d'un choix diversifié de produits et objets.
Un accueil chaleureux vous y est réservé.

Epicerie Fine « Ile des saveurs » - 10, rue Edmond Faulat
Tél. : 05 56 81 24 48 - iledessaveurs@yahoo.fr
Horaires d'ouverture : du Mardi au Samedi : 10H - 19H30
Le vendredi: 9H - 19H30

Jumelage sur tatamis

En 1977, la ville d'Ambarès et Lagrave profite du jumelage existant entre les villes de Bordeaux et Bristol, pour organiser un échange avec Norton Radstock (proche de la ville de Bath). Des liens s'établissent et une amitié naît en parallèle entre les clubs de judo respectifs.

Lors du premier échange entre les comités de jumelage, un repas a lieu à Ambarès & Lagrave au domicile d'Anne et Georges Branger, en présence de M. Short, maire anglais, et d'Henri Houdebert, accompagné de Michel Héritié et de Claude Guédon. C'est alors que l'idée d'organiser un échange sportif entre les deux villes est émise.

En 1983, un jumelage sportif se met en place. La section natation de l'ASA rejoint également cette dynamique et participe à cet échange pendant plus de 10 ans.

En 1987, des soucis au sein du club de Midsomer Norton ne permettent pas aux judokas anglais de poursuivre cet échange. Mais cinq d'entre eux décident, au dernier moment, de « débarquer » dans notre petite ville. Cette initiative relance le jumelage qui, depuis, n'a subi aucune démotivation.

En 27 ans, pas moins de 325 Anglais sont venus nous rendre visite et autant de Français sont allés découvrir l'île britannique. Plus qu'un jumelage, il s'agit d'une amitié très forte qui a permis de maintenir cet échange.

C'est avec fierté que le club de judo ambarésien tente de préserver ce lien précieux et enrichissant, mis en place par les anciens et soutenu depuis toutes ces années par la municipalité et l'ASA.

L'ASA, une quadra en pleine forme !

Il y a dans la vie des anniversaires qui comptent plus que d'autres, et cette année l'Association Sportive Ambarésienne fête ses 40 ans. Pas de folie des grandeurs pour autant, mais un repas « intime » prioritairement réservé aux adhérents, le 18 juin prochain. Euh, par contre, il ne faut pas oublier de s'inscrire, le nombre de places est limité à 260...
Et pour les cadeaux, c'est l'ASA qui régale !

« **Multisports en fête** » le 23 juin prochain rassemblera 500 enfants des écoles multisports girondines au Complexe Sportif de Lachaze. Un rendez-vous organisé par le Comité Départemental des Clubs Omnisports et encadré par près de 40 éducateurs et de nombreux bénévoles.

Dès le lundi 5 juillet, coup d'envoi des « **Vacances Sportives** », une programmation alléchante sur tout le mois de juillet.
En vrac, équitation, accro-branches, VTT, voile, kayak... Une formule rodée depuis déjà une vingtaine d'années qui alterne entre pratique d'une activité principale sur la semaine, avec un suivi assuré par les éducateurs tous diplômés d'Etat, et découverte de nouvelles pratiques dans le cadre de sorties hebdomadaires.

Fin Août, place aux « **Stages de voile** », pour deux nouvelles sessions (du 16 au 20 et du 23 au 27) à la base nautique de Beaujet. Au programme, sensations et performances, que ce soit sur un optimist, un « 420 », une planche à voile, un kayak, ou sur le petit nouveau de la flotte, le catamaran.

Et enfin, le 4 septembre, le rendez-vous incontournable de la rentrée « **Sportez-vous bien** », une journée qui rassemblera près de 1000 personnes au Complexe Sportif Lachaze, véritable lancement de la saison sportive.

L'occasion de réunir les bénévoles de toutes les sections de l'ASA, mais également de convier d'autres associations comme les Cavaliers Ambarésiens, l'ESA, ou encore la Croix Rouge d'Ambarès & Lagrave et le Comité Départemental Handisports.
Initiations ou démonstrations, vous aurez également la possibilité de vous inscrire ou ré-inscrire sur place, pour la saison 2010-2011. Alors soyez attentifs, le programme sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville dans la dernière quinzaine d'août.
Merci l'ASA !

Du tonus pour la petite reine

Créée en 2009, et devenant la 23ème section de l'Association Sportive Ambarésienne, l'ASA Cyclosport rassemble une trentaine de passionnés, et adopte un titre plus qu'évocateur : L'Échappée Ambarésienne. Affiliée à l'UFOLEP, cette section se distingue de sa consoeur l'ASA Cyclotourisme par une pratique plus axée sur la compétition.
A ce titre, elle organise 2 courses sur la Ville le 2 mai et le 9 juillet et entend bien créer une dynamique forte et durable autour de ce sport populaire.
Si le coeur et les jambes vous en disent, rejoignez-les !
Contacts : 05 56 77 62 66

Juin numérique, c'est quoi ?

Au départ, il y a la volonté de mettre en place un projet pour la commune, connecté avec un appel d'offres et ouvert sur une dimension régionale. Proposer au plus grand nombre, c'est l'axe majeur du Pôle Culturel Ev@sion. S'il est difficile de concerner tout le monde, c'est pourtant l'objectif vers lequel il nous faut tendre, évitant l'écueil du «catalogue».

Juin, dans le rythme des saisons, c'est la veille de la grande coupure estivale, la fin d'une année de travail, un moment que les associations et les écoles attendent pour restituer devant les familles, les amis, les voisins, un apprentissage, une expression longue. Il s'agit d'un moment de partage. Pour les écoles, comme pour les associations, en soirée ou en journée, la restitution de ce travail, le temps du passage sur scène, se profile dans moins de trois mois. Les partenaires ont saisi l'opportunité offerte par la mission numérique du Pôle Culturel Ev@sion au titre de l'**Axe 2 «numerique» du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**.

On pourra déjà saluer cette volonté de participer, de se saisir de cette opportunité, certes expérimentale, mais pour laquelle des moyens sont engagés par chacun. L'originalité est dans le parti pris technique numérique. Il ne s'agit pas d'intégrer les dernières technologies que les « geeks » (véritables fans du numérique) suivent pas à pas, mais bien de créer une dimension, un espace, un point de contact avec le monde virtuel. Paradoxe de la démarche : intégrer ces objets sonores ou visuels dans le spectacle vivant (danse, théâtre, musique, cirque..), c'est se donner les moyens de créer des passerelles entre l'activité du lieu et ses accueils, sans distinction. Mais, si le sujet n'est pas simple, on peut se féliciter de la motivation des partenaires !

Trois temps forts

Une fin d'année multimédia

Dans le cadre des spectacles de fin d'année, des outils développés par Médias-Cité (Mérignac) viendront compléter, d'une manière tout à fait inhabituelle, le travail des écoles et des associations.

Percussions humaines et technologiques

Alain Bonnamy, intervenant musical, et les percussionnistes des Rythmopathes mèneront un projet de percussions corporelles enrichi par l'usage du numérique, en direction du public scolaire.

Le retour de Kahil El Zabar

Le mois de juin sera clôturé avec le retour de **Kahil El Zabar** (jazzman tout terrain de Chicago) et la venue du **VJ Charles Little II** (Los Angeles), en conclusion de la fête de la musique, le 21 juin 2010 au Parc Charron.

A noter que ce dernier projet où l'UMAL est fortement investi, sera l'occasion de poser la première pierre d'un projet de dimension régionale, proposé par le Rocher de Palmer en 2011, avec l'artiste de Chicago.

Kahil El Zabar, sur la scène du Pôle Culturel Ev@sion lors de la Semaine Jazz 2009

Le programme du Juin Numérique sera diffusé à partir de la mi-mai.

Comités de lecture : la littérature jeunesse à la loupe

Depuis presque dix ans, l'équipe de la bibliothèque municipale François Mitterrand mène un projet autour de la lecture jeunesse avec plusieurs objectifs : promouvoir la littérature jeunesse, faire naître le plaisir de lire et sensibiliser les enfants et les adultes à l'analyse et la valorisation de la lecture.

La lecture est depuis longtemps au cœur des préoccupations culturelles de la ville.
Cette action qui favorise la participation du plus grand nombre autour de la littérature jeunesse est un exemple de plus de cet investissement des acteurs locaux au service de la lecture pour tous.

Le choix des livres

Il s'appuie sur l'originalité de leurs illustrations, des thèmes abordés, le style particulier de la maison d'édition ou de l'auteur.
Ce choix tient compte également des auteurs et illustrateurs invités dans le cadre de Presqu'île en Pages (SIVOC) qui, tout au long de l'année, participent à des rencontres scolaires (plus d'une cinquantaine d'auteurs-illustrateurs ont rencontré les publics, citons parmi les derniers accueillis : Marie Sellier, Régis Lejonc, Gérard Mourlevat, Alex Godard, Max Ducos, Claude Cachin, Martine Perrin, Betty Bone, Juliette Armagnac…).

La lecture pour passeport

Un ensemble de livres est remis aux structures municipales (halte garderie, assistantes maternelles, CLSH), aux écoles maternelles et primaires, au Centre Saint Denis. Les familles partagent avec l'enfant un temps privilégié de lecture et transmettent ensuite leur avis sur le livre sous forme de critiques.
Au mois de Juin, une exposition clôture les lectures de l'année, avec une présentation des critiques des enfants et des adultes et des réalisations plastiques autour des différents ouvrages sont mises en valeur.
Au mois de septembre, une plaquette récapitulative est remise à tous.

Les objectifs

- Amener les enfants, les enseignants, les parents, les adultes en général, à une meilleure connaissance des livres jeunesse, afin de leur permettre de mieux en saisir la richesse.
- Donner à chacun la possibilité d'exprimer ses choix, ses opinions.
- Avoir une lecture partagée entre adultes et enfants.
- Prévenir l'échec par rapport aux livres en donnant un sens à la lecture.
- Réaliser une exposition et une brochure reprenant le travail de l'année.

L'activité du comité de lecture peut, de façon délibérée, s'orienter vers une politique d'incitation à la lecture. Mais il est aussi un observatoire des pratiques de lectures individuelles et collectives. Il amène chacun à réfléchir sur ses critères de choix et d'analyse, sur ses comportements et habitudes.
La participation à un comité de lecture peut donc s'avérer bénéfique à tous.

Déroulement de l'action

Quelques mois avant la première réunion de septembre avec les enseignants, une sélection d'une quinzaine de livres par cycle, est réalisée, choisie en fonction du thème, de l'illustration et de l'intérêt suscité auprès des professionnels, du public et des critiques durant l'année précédente.

Dès la rentrée des classes, une revue de presse reprenant des articles critiques sur les titres sélectionnés est mise à la disposition des enseignants et des professionnels ainsi qu'un exemplaire du livre.

Fin septembre, organisation de la première réunion avec les enseignants et les professionnels souhaitant participer au projet : présentation de l'action, choix définitif des 4 livres par cycle.

D'octobre à mars, les livres circulent dans les classes et les différentes structures.

En février, une seconde rencontre permet de faire le point sur le bon déroulement de l'action.

En mai, dépouillement des avis, « mise en forme ».

En juin, exposition des réalisations conçues par les différents participants.

Cette année, un nouveau comité de lecture s'organise avec 25 participants qui donneront leur avis sur une sélection de 4 albums par niveau (Petite enfance, maternelle, CP-CE1-CE2 et CM1-CM2).

A noter que, depuis la création du comité de lecture, **198** titres ont été sélectionnés avec chaque année une trentaine de participants en moyenne.

Trois pas de danse...

Académie de Danse Ambarésienne

L'ADA, créée en 1985, enseignait à ses débuts la danse classique et le jazz dans la vieille halle. Aujourd'hui, elle comptabilise 175 adhérents qui bénéficient depuis septembre 2009 de la toute nouvelle salle de danse du Pôle Culturel Ev@sion, et s'est enrichie de 4 autres disciplines : la danse contemporaine, le hip-hop, la salsa et la remise en forme. Toutes ces danses sont enseignées par des professeurs diplômées d'État et s'adressent aux enfants, aux adolescents, aux jeunes adultes et aux adultes (salsa et remise en forme).

L'Académie de Danse Ambarésienne est une école où sont enseignés l'apprentissage d'expressions artistiques mais également la rigueur, la discipline, la solidarité et l'entraide, qui ont un sens très fort et qui permettent d'offrir à certains enfants la possibilité de pratiquer la danse.
Le spectacle de fin d'année sera présenté les vendredi 11 et samedi 12 juin à 20h30 et dimanche 13 juin à 15h au Pôle Culturel Ev@sion dans le cadre du projet de l'art numérique du Pôle avec l'appui technique du service culturel municipal.

Pour tout renseignement,
contacter Guilaine Naïs au 05 56 38 96 07.

Amb Country Dance

L'association Amb Country Dance a vu le jour en 2006 à l'initiative de l'actuelle Présidente, Michèle Bordes. Depuis sa création, les cours sont dispensés par Valérie Poinsotte le lundi soir et une deuxième soirée, le mercredi, permet de mettre en pratique les danses apprises les lundis.
L'association comptait dès sa première année une quinzaine d'adhérents. Puis le succès rencontré, l'a obligée à augmenter le nombre de cours et notamment de niveaux (3 à ce jour). Actuellement, une cinquantaine de danseurs ambarésiens et hors commune exercent cette activité. Parmi ses adhérents, Michèle est heureuse d'accueillir deux jeunes d'une dizaine d'années et espère développer cette pratique avec la jeunesse ...
L'association organise tous les ans un bal country le premier samedi de mars. Elle participe également aux animations de la ville (fête de la musique, journée du patrimoine, ...) et à celles organisées par les associations (téléthon, kermesse paroissiale, jumelage ...) ainsi que dans les communes extérieures (St Loubès, Peujard, St Sulpice & Cameyrac, ...).

Pour tout renseignement,
contacter Michèle Bordes au 05 56 38 98 46.

Ecole de Danse d'Ambarès & Lagrave

L'EDAL propose l'initiation et l'enseignement de la danse classique, le modern'jazz et le flamenco.
Avec le concours de deux professeurs diplômées d'État, les élèves qui le souhaitent se préparent aux examens d'entrée au Conservatoire. Elles font également passer des examens internes du niveau Conservatoire après une préparation de deux mois. Tous les ans un spectacle de fin d'année est organisé. L'association participe également aux animations de la ville ou associatives : téléthon, kermesse paroissiale.
D'ores et déjà, les danseurs vous attendent nombreux pour le spectacle de fin d'année qui aura lieu le mardi 6 juillet 2010 à 20h30 à la salle de la Coupole de St Loubès sur les thèmes suivants : Le cirque « Turlututu aux pieds pointus » (enfants) et Le quotidien (Adolescents et adultes).
Les cours de danses ont lieu tous les jours du lundi au samedi.

Pour tout renseignement, contacter : Mélanie Dérive (06 98 75 15 12) ou Julia Pierre (06 64 30 27 11).

Les Jeunes ambarésiens
au cœur de l'action solidaire et citoyenne

Lorsqu' on est jeune, on a des idées plein la tête... On a envie d'aller à la rencontre de ses pairs, de se rendre utile, de partir en vacances sans ses parents (pourquoi pas ?) et de découvrir un autre environnement.
Pour toutes ces raisons, l'association La Passerelle accompagne les jeunes et propose un éventail d'activités à choisir selon l'humeur et les envies de chacun. Aussi, laissons-les faire leurs propres choix et tenter des aventures loin des sentiers battus.

Accueil Jeunes
Un animateur du Centre Socioculturel La Passerelle animera le PIJ (Point Infos Jeunesse) tous les mercredis après midi de 14h à 16h30 : aide au montage de projets, lieu de ressources et d'informations diverses, accès internet...

Les Chantiers
Petits travaux de restauration de patrimoine, sensibilisation à la préservation de l'environnement, activités autour de la solidarité et l'entraide, organisation de festivités...

Chantiers SOLidaire et CItoyen «Junior»

Du 26 au 30 juillet et Du 2 au 6 août
Ouvert aux adolescents de 12 à 15 ans
Limité à 8 places par session
Horaires : de 10h à 16h repas compris
La dernière journée sera consacrée à une activité exceptionnelle de loisirs déterminée par les adolescents.

Chantiers SOLidaire et CItoyen

Du 9 au 13 août et du 16 au 21 août
Ouvert aux 16/22 ans / 4 places par session
Horaires : de 9h à 12h-13h30 à 16h30, vendredi de 9h à 12h
En échange des travaux réalisés, La Passerelle dispose d'une bourse de 250€ par jeune qui permettra de financer une partie d'un projet (permis de conduire, formation, départ en vacances, etc...) Cette somme sera versée directement à l'organisme.

Séjour Jeunes - Nombre de places limitées à 7
Chantier de volontaires dans la région (Pays Basque, Midi-Pyrénées , lieu à définir...) / Du 4 au 10 juillet / Ouvert aux adolescents de 12 à 15 ans. Alternance de petits travaux avec des activités de loisirs (Baignades, balades, randonnées...)

Opération « Sac Ados Aquitaine »
Partir en vacances sans ses parents (pourquoi pas ?)
Ce projet a pour volonté de favoriser le départ en vacances des jeunes âgés de 16 à 22 ans. Un animateur tiendra une permanence les mercredis après midi de 14h à 16h30 au Centre Socioculturel. Il accompagnera le jeune (le groupe) pour l'aider à s'organiser, pour assurer le suivi technique et veiller au bon déroulement de ses vacances de façon autonome et indépendante.
Une fois le projet validé par le Conseil Régional, chaque jeune se verra remettre un pack Sac Ados qui comprendra : 100€ en chèques vacances, 30€ en chèques services, une carte rapatriement nominative, un ticket téléphone France Télécom, une trousse de premiers soins, un lot de documentations sur la santé et la citoyenneté.
Dispositif proposé et financé par le Conseil Régional d'Aquitaine.

L'intérêt des Chantiers et des séjours solidaires et citoyens, c'est l'expérience de la réalisation collective d'une action d'intérêt général et la satisfaction qui l'accompagne. C'est également la découverte d'un mode de vacances actives, de métiers peu connus et la valorisation du travail accompli. Des moments « forts » à partager avec d'autres jeunes issus d'horizons divers.

Les travaux effectués par les jeunes sont étudiés en fonction de leur âge et encadrés par des associations dont les compétences sont reconnues par l'état. L'encadrement est assuré par des animateurs(trices) diplômés du Centre Socioculturel La Passerelle.

Majorité

CUISINE SARKOZIENNE : Comment récupérer la main sur les Régions, les Départements et les communes ?

Le Sénat a adopté dans la nuit du 4 Février 2010, par 174 voix (UMP et une majorité de Centristes) contre 155 (PS, PC, Parti de Gauche, RDSE), la création des conseillers territoriaux qui remplaceront en 2014 les conseillers généraux et les conseillers régionaux. Nous sommes loin du plébiscite, mais un vote est un vote en démocratie !
Bienvenue donc au super élu, hyper disponible, hyper mobile, hyper travailleur qui pourra ingurgiter tous les dossiers d'un territoire extrêmement vaste et sur tous les sujets.
Ouste les élus de proximité, ces arrivistes assoiffés de pouvoir local et d'argent public utilisé pour rassasier leur appétit de grandeur.

Désormais, 1 élu = 2 puisqu'en plus d'être inefficaces les élus d'aujourd'hui coûtent trop cher. Il faut y remédier. Sarkozy l'a dit, Sarkozy le fait !

Comment récupérer la main sur les Régions et les Départements. Recette :

Tout d'abord réformez la Taxe Professionnelle et empêchez ainsi toute autonomie financière des collectivités territoriales de proximité.
Puis créez un super héros, un super élu multi-fonctions symbole de la fin de l'équilibre entre les collectivités territoriales.
Enfin, désengagez l'Etat insidieusement et progressivement des aides sociales, de la culture, du sport, des transports, de la santé, de l'éducation, des entreprises et ainsi faites croire que cette réduction des dépenses publiques n'est pas le fait du gouvernement et du palais royal Elyséen, mais celui des collectivités.
Accompagnez par la création des Métropoles qui permet de fusionner Département et Région et met fin à l'intercommunalité.
Vous obtiendrez ainsi moins de Départements, moins de communes et « re-centraliserez » la France, pour mieux la contrôler. Enfin, vous serez tranquille !
Dégustez ! et attendez la prochaine élection présidentielle, en toute sérénité puisque vous aurez tout verrouillé! Gagné !

Le projet de loi doit maintenant être examiné par l'Assemblée Nationale… Devinez la suite de la recette…

Opposition

Le 22 février la CUB a chargé la société Kéolis d'organiser les transports en mettant en place de nouveaux tracés de lignes et de nouveaux horaires.

Malgré les rencontres préparatoires du projet avec Kéolis et la CUB, les revendications des usagers ne semblent pas avoir étaient entendues.

Des quartiers d'Ambarès et Lagrave (Grandjean, Pelet, par exemple) ne sont plus desservis par des lignes régulières, les parcours sont allongés voire interminables.

Les lycéens et les travailleurs sont accablés par une perte de temps accrue et des difficultés grandissantes pour exercer leur activité.

C'est pourquoi afin d'intervenir auprès des autorités compétentes et faciliter votre vie quotidienne, nous vous demandons de nous transmettre vos remarques et demandes en les déposant à la Mairie à l'attention du groupe d'opposition ou directement dans les boites aux lettres aux noms de nos élus situées dans le hall de la Mairie.
L'opposition ne se résume pas à être systématiquement contre les propositions de la majorité . Elle doit surtout œuvrer pour l'intérêt général de nos concitoyens et le problème des transports en est un.

MAI.

6 Permanence des Impôts
9H30-13H30 - Hôtel de Ville

7 «Traces» par Le Petit Théâtre de Pain
20H30 - Pôle Culturel Ev@sion

8 Vide-grenier du foyer socio-éducatif du collège
6H - Collège Claude Massé

8 Commémoration du 8 mai 1945
Mairie - Place de la Victoire

13 Vide-Grenier Comité Fêtes du Chemin de la Vie
8H - Rue de Sauvin et Salle St Laurent

Thé dansant
14H30 - Salle des Associations

16 Vide Grenier Pourquoi Pas Nous
6H - Salle de la Résidence Général de Gaulle

17 Conseil municipal
19H - Mairie - Place de la Victoire

17>21 Bourse aux vêtements
Place de la Victoire (à droite de la mairie)

18 Gala de Bienfaisance en faveur des enfants malvoyants et non voyants
20H30 - CSES Peyrelongue

22 Compétition amicale de natation
8H - Piscine Municipale

22>29 Réception familles jumelles de Kelheim (Bavière)
Rencontres citoyennes européennes

26 Forum «Emploi, mode d'emploi»
10H-12H30 / 14H-17H - Pôle Culturel Ev@sion

29 Vide Grenier CSC La Passerelle
6H - Place de la République

Tournoi de hand jeunes
Complexe sportif Lachaze

Festi'Ciam
14H - Pôle Culturel Ev@sion

Lotos
Loto du Foyer Socio-Educatif du collège Claude Massé
Collège C. Massé : Sam. 8

JUIL.

5>16 Vacances créatives
CSC «La Passerelle»

5>30 Vacances sportives de l'ASA
Complexe sportif Lachaze

9 Course Cyclosport
Centre-Ville

13 Bal populaire et feu d'artifice
21H - Stade Charles Beauvais

14 Commémoration du 14 juillet
Mairie - Place de la Victoire

26>30 Chantiers SOLCI Jeunes
CSC «La Passerelle»

SEPT.

4 Sportez-Vous Bien
14H - Complexe sportif Lachaze

5 Journée Portes Ouvertes CSC «La Passerelle»
14H - Parc Kelheim

Fête annuelle des Basques
Salle des Associations

9 Thé dansant
14H30 - Salle des Associations

17>18 Collecte de sang Self Ambares 1
Ven 17 : 16H30-19H30
Sam 18 : 9H30-13H

19 Journée du Patrimoine
8H - Pl. de la République

JUIN

5 Vide-grenier de l'ASA Volley
6H - Complexe sportif Lachaze

Spectacle théâtral du 4ème de Sous
19H - Pôle Culturel Ev@sion

Fête de quartier des Erables

8 Hommage aux morts pour la France

10 Thé dansant
14H30 - Salle des Associations

11-12-13 Gala de Danse - ADA
Pôle Culturel Ev@sion

12 «Regards de femmes»
Lectures, musiques et défilé
Bibliothèque municipale

12-13 Tournoi de basket ball jeunes
Complexe sportif Lachaze

15 Début de l'exposition des Comités de lecture
Bibliothèque municipale

18 L'ASA fête ses 40 ans !
Salle des Associations

Commémoration Appel du Gal de Gaulle

18-19 Collecte de sang Self Ambares 1
Ven 18 :16H30-19H30
Sam 19 : 9H30-13H

18>20 Fête foraine
Centre Ville

19 Gala de judo
8H - Complexe sportif Lachaze

Trophée Esprit Club
13H - Piscine Municipale

Spectacle Ensemble Vocal Poly'sons et Fadaise
20H30 - Pôle Culturel Ev@sion

20 Course cycliste - Prix de la ville
15H - Centre-ville

Spectacle Eveil Musical
16H - Pôle Culturel Ev@sion

21 Fête de la Musique
20H - Parc Charron & Pl. de l'Eglise

23 Multisports en fête
Complexe sportif Lachaze

27>5/07 Fermeture de la piscine municipale pour vidange

28 Conseil Municipal
19H - Mairie - Place de la Victoire

AOUT

2>6 Chantiers SOLCI Jeunes
CSC «La Passerelle»

2>27 Fermeture du CSC «La Passerelle»

9>13 Chantiers SOLCI Jeunes
CSC «La Passerelle»

16>20 Chantiers SOLCI Jeunes
CSC «La Passerelle»

16>20 Stage de voile Base nautique de Beaujet

22>28 Visite familles jumelage Norton-Radstock

23>27 Stage de voile Base nautique de Beaujet

28 Commémoration Libération de Lagrave

29>6/09 Fermeture piscine municipale pour vidange

Mairie d'Ambarès & Lagrave
18, Place de la Victoire
33440 AMBARES ET LAGRAVE
Tél : 05 56 77 34 77
Fax : 05 56 77 34 78

www.ville-ambaresetlagrave.fr
Courriel : mairie@ville-ambaresetlagrave.fr